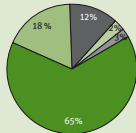


Fusion du SR et du SM
La Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) a été créée. **p.2**



J. CRISTIN

Enquête de satisfaction
La Direction des systèmes d'information (DSI) a mené une enquête auprès des utilisateurs. **p.14**



Étonnez-moi!
Les jeux et recherches du photographe Philippe Halsman au musée de l'Elysée. **p.16**

DAU ATOMICUS © HALLSMAN ARCHIVE MUSEUM



La Gazette

N° 250 – 12 mars 2014

Journal de la fonction publique



Dès la fin du mois et durant le mois d'avril, des évolutions importantes des outils de communication

interne à l'Etat vont modifier les habitudes. Une nouvelle plateforme intranet, l'abandon du papier pour

La Gazette et une revue de presse permettant de suivre en continu l'actualité sont prévus. **pp.4-9**

La compta passe à SAP

En début d'année, la gestion de l'information comptable de l'Etat est passée sur l'application SAP qui remplace l'ancien logiciel Procofiév. Le défi est important pour quelque 650 collaborateurs qui voient leur travail transformé. **p.12-13**



Manque de sang

Le canton manque de donneurs de sang depuis plusieurs années. Le service de transfusion va être fusionné avec celui de Berne. Le fait que Vaudois et Bernois mêlent leur sang rationalisera la gestion mais ne diminuera pas le besoin. **p.3**



Parer à la corruption

La lutte contre la corruption est une préoccupation des administrations publiques. Qu'en est-il à l'Etat de Vaud? Un rapport de la Cour des comptes fait des observations. Quels sont les facteurs de risque? Quels sont les moyens de lutter contre ces risques? Exemple au sein de deux services de l'Etat. **pp.10-11**



Les services de la mobilité et des routes regroupés

Les services de la mobilité (SM) et des routes (SR) ont été regroupés dans une Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR). L'objectif est de renforcer la coordination stra-



tégique, technique et administrative des politiques de transport, dans un environnement en constante évolution. Une part croissante de la population fait un usage combiné de tous les modes de transport. Ces nouvelles pratiques requièrent une approche globale des infrastructures, qui valorise la complémentarité des mobilités.

Le Conseil d'Etat a désigné Vincent Krayenbühl, jusqu'alors chef du Service de la mobilité, comme chef de la nouvelle DGMR. Il occupera la fonction de directeur général jusqu'à l'entrée en fonction de son successeur, dont le recrutement sera lancé très prochainement. Il assumera ensuite la fonction de délégué aux grands projets ferroviaires. Ce rapprochement s'inscrit dans la continuité de la réorganisation des deux services au printemps 2012 qui avait conduit notamment à rassembler au sein du Service de la mobilité les tâches de planification stratégique pour les routes.

Bons caractères

Où placer les majuscules? Les chiffres s'écrivent-ils en toutes lettres? Y a-t-il un espace avant un point d'interrogation? Afin d'harmoniser la pratique en matière de typographie, le Bureau d'information et de communication a mis au point un guide rédactionnel à l'attention de l'administration. Cette charte rédactionnelle cadre l'utilisation des majuscules et fournit les principales règles typographiques utilisées dans l'administration. Ce guide a été rédigé sur la base du Guide du typographe romand, «l'égalité s'écrit» et la directive 5.8.1 sur la rédaction épicienne.



Chronique de la Caisse de pensions

Avance AVS ou rente-pont: quelles différences?

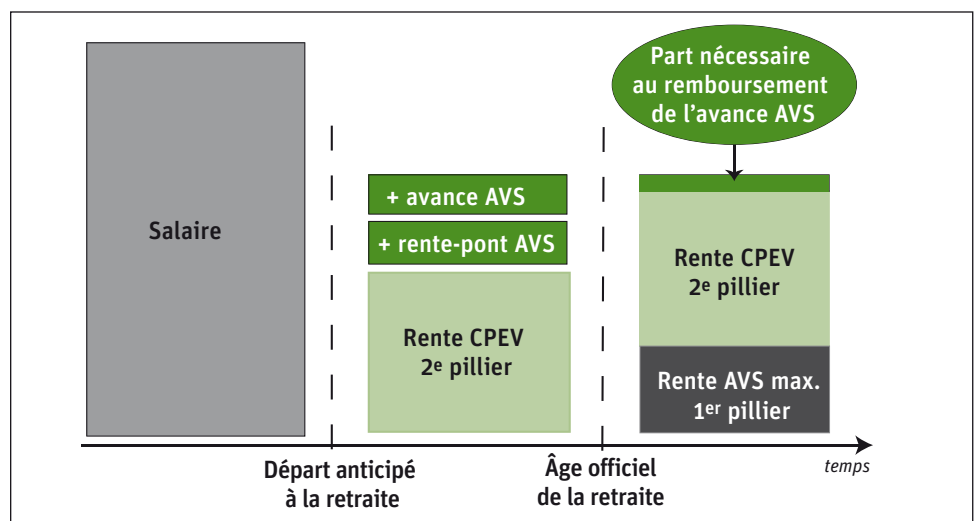
La Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV) répond à vos questions d'assurés.

Le plan de prévoyance de la CPEV permet de partir à la retraite avant l'âge ordinaire de l'AVS. Dans ce cas, le décalage entre le moment où l'assuré commence à toucher sa pension de retraite au titre de la prévoyance professionnelle (2^e pilier) et celui où il reçoit également sa pension de retraite au titre de l'AVS (1^{er} pilier) aboutit à une lacune de revenu. Pour y remédier la CPEV prévoit que l'assuré partant à la retraite et se retrouvant dans ce cas de figure puisse bénéficier d'un complément de revenu. **La rente-pont** est une rente mensuelle automatiquement accordée par la CPEV à l'assuré qui remplit les conditions. Son montant dépendra du nombre d'années d'assurance, du degré moyen d'activité et de l'âge de départ à la retraite. La rente-pont est versée par la CPEV jusqu'au mois précédant le versement de la rente AVS, mais au plus tard jusqu'à l'âge ordinaire de l'AVS (64 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes). Les montants reçus ne doivent pas être remboursés.

L'avance AVS, à ne pas la confondre avec la rente AVS anticipée qui relève du 1^{er} pilier, peut être obtenue en plus de la rente-pont. Elle se

différencie toutefois de cette dernière principalement par le fait que c'est une avance qui doit être remboursée par l'assuré. De plus, elle doit être demandée à la CPEV. L'assuré peut en faire la requête en tout temps, mais au plus tard 6 mois avant le départ à la retraite. Son montant est fixé par l'assuré, mais ne peut dépasser la rente AVS

mensuelle maximale (2340 francs), sous déduction de l'éventuelle rente-pont. L'avance AVS est versée jusqu'à l'âge ordinaire de la retraite selon l'AVS. Le remboursement de l'avance AVS est viager. Il débute à la fin de son versement et s'arrête au moment du décès de l'assuré, quel que soit le montant remboursé.



Des stocks de sang insuffisants

Vaudois et Bernois vont mêler leur sang! Pour gérer plus efficacement un stock ne couvrant pas les besoins vaudois, les services de transfusion sanguine des deux cantons fusionneront.

Dès 2015, les services de transfusion sanguine de Vaud et Berne fusionneront. Le besoin en sang du canton a diminué de 2,1% en 2013. Pour autant, la pénurie dans le canton persiste. En cause, le temps limité de conservation du sang, la hausse des exigences de qualité et la forte demande du CHUV.

Importantes exigences

Le sang ne peut être conservé au-delà de 42 jours. Cette durée courte oblige les services de transfusion à planifier leurs collectes pour limiter les situations de pénurie. De plus, «les exigences de qualité sont toujours plus importantes. Le taux d'exclusion des donneurs qui ne répondent pas aux critères est élevé», explique Jean-Daniel Tissot, médecin chef du service vaudois de transfusion. Certains traitements assurés par le CHUV, comme par exemple ceux liés aux opérations lourdes, aux accidents graves ou aux transfusions en cas de leucémie, exigent des stocks sanguins importants. Par ailleurs, ce sont trop souvent les mêmes personnes qui donnent leur sang. Bien qu'ils donnent fréquemment, cela n'assure pas un

approvisionnement constant dans chaque groupe. Mieux vaut un nombre élevé de donneurs. Clairement, il en faut de nouveaux «Nous souhaitons encourager de nouvelles personnes à donner de leur sang, de manière à mieux répartir la solidarité dans notre société. Il ne faut pas oublier que tout un chacun peut avoir un jour besoin de sang», relève Jean-Daniel Tissot.

Pallier la pénurie

La fusion des services de transfusion a pour but de pallier la pénurie. Elle permettra d'élargir le territoire de quête de «l'or rouge». Optimisées, les collectes seront mieux réparties durant l'année pour gérer le stock et garantir un approvisionnement suffisant à long terme. «Pour les donneurs, pas de changement: les collectes seront toujours effectuées dans les centres de transfusion fixes tel que le Biopôle d'Epalinges ainsi que par les unités mobiles», souligne Jean-Daniel Tissot. «Le but des unités mobiles est d'aller vers le donneur. Ces unités se déplacent dans les villages, les entreprises et les universités ». La fusion s'accompagnera d'une spécialisation de chaque canton. Le service régio-

nal vaudois de transfusion et le Biopôle se spécialiseront dans la recherche et la médecine scientifique. Le centre d'analyse de transfusion bernois sera responsable de la production industrielle, comme par exemple la préparation du sang pour les transfusions.

Même sur smartphone !

Le service de transfusion sanguine met à disposition, sur son site internet, une application, appelée eAptitude, qui détermine si le candidat est apte au don du sang. Une application «smartphones» – Mavietonsang – est également disponible.

Autre outil à disposition: le téléphone. «Un coup de fil à notre service pourra informer le donneur sur son aptitude à donner son sang», note Jean-Daniel Tissot. «L'un de nos objectifs est de faciliter au maximum les démarches en évitant aux donneurs des déplacements inutiles». — tl

- **Application pour smartphone:**
www.blutspende.ch/fr/service/app/
- **Autres informations:**
Site: www.mavietonsang.ch/donneurs/
Tél. 0800.14.65.65



Préparation d'un don de plaquettes au Biopôle d'Epalinges.

Donner son sang sur ses heures de travail

Comme c'est le cas dans d'autres collectivités publiques, les collaborateurs de l'Etat de Vaud qui le souhaitent peuvent donner leur sang durant leur temps de travail. Le règlement sur le personnel permet aux chefs de services d'octroyer des congés de courte durée à titre exceptionnel. Le Service du personnel a défini, sur des bases équitables, des critères pour les absences liées au don du sang. L'autorisation doit notamment être demandée au préalable à l'autorité d'engagement. La durée de l'absence ne peut excéder une heure trente. Et il est conseillé de demander un certificat au Service de transfusion.

La communication interne

Dès le 31 mars et jusqu'à fin avril, des évolutions importantes des outils de communication interne pour La Gazette et une revue de presse permettant de suivre en continu l'actualité et les commentaires

La mise en ligne du nouveau portail **intranet**, le 31 mars, constituera la première étape visible du changement qui se prépare. Lisibilité accrue, visibilité des réseaux sociaux, nouveaux outils pour le développement d'intranet, stimulation des échanges sont parmi les axes clés du développement de ce portail.

Le premier numéro de **La Gazette** sous forme exclusivement électronique suivra début avril. Cette nouvelle Gazette entretiendra de forts liens avec l'intranet et l'internet du Canton. Des liens directs sur des pages web permettront de documenter les informations qui pourront être enrichies de contenus multimédias. Le renforcement de l'information

mutuelle sur les activités et orientations de l'Etat ainsi qu'une accessibilité sur plusieurs supports sont parmi les enjeux de la nouvelle Gazette.

Enfin, la **revue de presse** s'ouvrira aux articles et médias en ligne, y compris les réseaux sociaux. Il en résultera une vue plus large qu'aujourd'hui sur l'information qui circule concernant l'Etat.

Ces changements veulent mettre la communication interne de l'Etat en phase avec les nouvelles habitudes d'utilisation des médias. Ils visent aussi à dynamiser les échanges et collaborations internes.

pp.4-9

La nouvelle plateforme intranet mise sur une navigation simple. La page d'accueil met en avant les rubriques suivantes: **Actualités, Accès directs, Dossiers, Thèmes, Intranets de services.**

Accessibles non plus sur le côté gauche mais au sommet de la page, ces rubriques ont désormais l'avantage de rester visibles en tout temps. Fini les arborescences complexes: le contenu se déroule tout en longueur sur un nombre de pages réduit.

Avec les smartphones, les gens ont pris l'habitude de parcourir une page web en la faisant défiler. L'objectif à long terme est que l'utilisateur devienne actif dans sa consultation, qu'il joue avec le contenu. L'outil «Recherche» permet d'identifier des mots-clés au sein d'une page.

fait peau neuve

à l'Etat vont modifier les habitudes. Une nouvelle plateforme intranet, l'abandon du papier échangés sur les actions de l'Etat constituent les trois principaux changements prévus.

Un intranet qui bouge !

En allumant leur poste de travail, lundi 31 mars prochain, les collaborateurs de l'administration découvriront un nouvel intranet. Entièrement repensé, le canal principal d'information interne se veut dynamique et convivial. L'objectif est de tenir chacun au fait des actualités de l'Etat de Vaud tout en fournissant un accès facilité aux outils de travail.

L'accent est mis sur la visibilité et la lisibilité du contenu. Une nouvelle charte graphique définit l'apparence du site dans un style qui se veut léger et aéré. Exit donc les artifices qui parasitent la lecture, au profit d'une présentation épurée.

Aider l'utilisateur à mieux voir, mieux lire, mieux comprendre, voilà qui résume la philosophie de la nouvelle plateforme. «Notre objectif est de faciliter la vie des utilisateurs afin de faire du web un endroit d'où personne n'est exclu», souligne Cinzia Pfeiffer,

conseillère web au BIC en charge du projet du nouvel intranet.

À quoi sert l'intranet ?

L'intranet est une précieuse source d'information pour les collaborateurs de l'administration. Il fournit entre autres l'accès aux outils de travail que sont les intranets de services ou encore les lois et directives qui encadrent le travail à l'Etat. Il contient aussi des informations concernant le personnel (droits et devoirs des employés, politique salariale, congés, etc.). Un grand nombre d'informations pratiques telles que réservations de salles, support informatique, cafétérias ou encore petites annonces s'y trouvent également.

L'information au centre

Les thèmes d'actualité occuperont une place de choix sur la page d'accueil du nouvel intranet. Une palette de moyens sera mise à disposition

pour entrer dans cette actualité. Au centre, les nouvelles du jour offriront une visibilité importante aux nouvelles tant de l'Etat que des services administratifs. Sur la droite, deux nouveautés: les utilisateurs pourront lire ce qui a été publié sur le compte *Twitter* de l'Etat où sont notamment repris tous les communiqués. Ils accéderont également à une revue de presse des médias en ligne actualisée chaque jour (voir page 9). Des images et vidéos illustrant ces actualités viendront ajouter au dynamisme de la page.

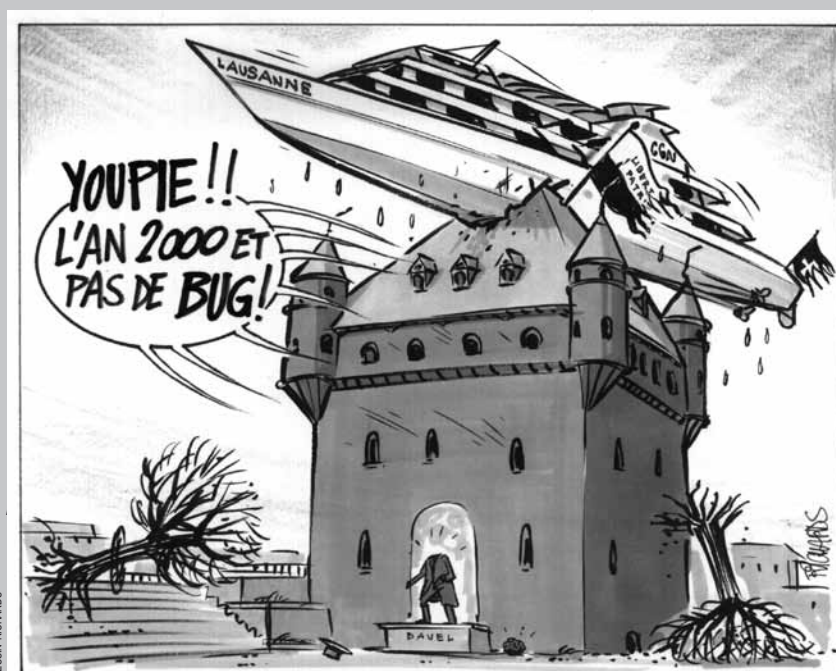
Le contenu: quoi de neuf ?

Le 31 mars, les informations contenues dans l'ancien intranet seront transférées dans le nouveau. Les informations apparaîtront donc telles qu'elles avaient été conçues pour l'ancienne plateforme. Tant sur l'intranet général que sur les intranets de services, certains contenus devront être adaptés afin de corriger les éventuelles inadéquations. — ff

Intranet au fil du temps

La Gazette d'août 1998 vantait le site intranet de l'Etat de Vaud: «un outil de travail facilement accessible»! À l'époque, beaucoup d'employés de l'Etat n'avaient pas accès à l'internet. L'intranet était le seul moyen de consulter les sites de l'Etat. Le premier «portail» intranet est quant à lui apparu en 2004. Et l'actuel «intranet orange» lui a succédé en 2008. C'est maintenant une 3^e génération du portail intranet qui sera en ligne le 31 mars. «Un projet web est comparable à l'urbanisme, explique Cinzia Pfeiffer. Si une ville existe déjà, on ne peut pas tout raser; il faut construire à partir de ce qui existe». Cela nécessite le savoir-faire de plusieurs corps de métier. Pour l'intranet, le BIC s'est associé les compétences de Sébastien Charrière, Cédric Aellen et Jean-Luc Thiroit, de la DSI, pour l'ergonomie, le graphisme ou encore le codage qui donne vie aux maquettes.

L'informatique dans La Gazette, en janvier 2000



La Gazette papier est morte. Vive La

Dès avril, La Gazette sera envoyée par courriel. Le message électronique donnera une vue d'ensemble du Pour en savoir plus, des liens donneront accès à une version complète sur internet. L'abonnement sera

L'écran de l'ordinateur, une tablette ou un smartphone: voici les supports de la prochaine édition de *La Gazette*. Fini les pages de papier encre! Ce 250^e numéro de *La Gazette* est le dernier à être imprimé. Quelque 17 000 exemplaires papier ont été livrés à chaque édition aux places de travail de chacun des employés de l'Etat, sitôt sorties des rotatives des Presses centrales de Lausanne

(PCL). En seize ans, cela représente plus de 100 000 kilos de papier.

Le média de la fonction publique

Issue de la démarche de simplification administrative «Simpa», la décision d'abandonner la distribution physique de *La Gazette* ne changera pas la vocation du titre à être le média de la fonction publique. Les principales rubriques seront maintenues. Le

droit et l'accès facile pour tous à *La Gazette* demeurent des priorités.

Par courriel et par internet

Aujourd'hui, tout employé de l'Etat, qu'il soit rattaché à l'administration cantonale, à l'enseignement, au CHUV ou aux Hautes Ecoles, possède une adresse courriel ou, tout au moins un accès à l'internet. C'est par ces canaux que *La Gazette* sera dorénavant

L'Etat dans tous ses états, à redécouvrir dans les pages de *La Gazette*

Seize ans d'histoire ne se résument pas en trois lignes. Créée par l'ancien délégué à la communication du Conseil d'Etat Laurent Rebeaud, *La Gazette* a toujours conservé son but premier d'améliorer l'information interne et de faire connaître les expériences, les idées et les questions des collaborateurs de l'Etat.

Ses quatre principes éditoriaux, énoncés dans le numéro 1 du 5 novembre 1997, demeurent valables dans leur essence.

- Le contenu est défini en fonction des besoins des lecteurs.
- Il est conçu, rédigé et mis en page selon les règles de la déontologie professionnelle des journalistes.
- Sa ligne rédactionnelle reflète une attitude fondamentalement positive à l'égard des institutions politiques vaudoises et du service public. Dans ce cadre, la critique doit être possible.
- La rédaction est responsable de l'ensemble du contenu. Elle assure la cohérence de chaque numéro.

Entre cette naissance, en 1997, alors que le programme «Orchidée II» avait été interrompu pour être remplacé par la DEM (Démarche d'économie et de modernisation) et qu'une grande réorganisation interne était en marche sous le nom de DUPLO (Démarche urgente pour l'organisation des départements), l'environnement interne de l'administration a évolué. De grands projets ont

abouti, d'autres ont été abandonnés, des missions se sont précisées, certaines préoccupations centrales alors ont été remplacées par d'autres en lien avec le contexte socio-économique et technique du moment.

Les 250 numéros parus de *La Gazette*, tous disponibles en format PDF sur internet (www.vd.ch/gazette), rendent compte de cette évolution. Et peuvent susciter quelques intéressantes réminiscences. Exemples à travers quelques titres et dessins:



En janvier 1998, le dessin de Richards montre le parcours du combattant qui attend les futurs élus, entre la réorganisation DUPLO, les négociations sur le statut des fonctionnaires et le projet de refonte de la Constitution.

En page 3 de *La Gazette* n°20 du 10 août 1998, se trouve un titre qui aurait pu être publié aujourd'hui: «**Site intranet de l'Etat de Vaud, un outil de travail facilement accessible**». L'article explique

comment il est possible d'accéder à des communiqués de presse ou à la revue de presse de l'Etat, même s'il n'y a pas de connexion à internet, comme c'était alors le cas pour la plupart des postes de travail à l'Etat. Juste quelques adresses un peu cabalistiques à entrer et ça y est. Quasiment en un clic!

La Gazette n°25 (octobre 1998) et *La Gazette* n°118 (octobre 2002) donne les résultats de deux grands sondages réalisés auprès des lecteurs. L'intérêt le plus fort concernait les rubriques pratiques (offres d'emplois, postes à repourvoir, décisions de la quinzaine et dossiers). Les lecteurs demandaient un journal proche d'eux et moins un journal officiel d'information. Une forte crédibilité était attachée à *La Gazette*. Le contenu et le style étaient notés 4 à 4,5 sur 6.



En février 2004, *La Gazette* n°149 fait état des principes de simplification administrative prônés par le Conseil d'Etat pour pallier à des effectifs plafonnés.

Gazette!

*contenu grâce à des textes très brefs.
automatique pour les salariés de l'Etat.*

diffusée. Le résumé du contenu sera envoyé à chaque adresse faisant partie des domaines *vd.ch*, *chuv.ch*, *unil.ch* ou *educanet2.ch*. Depuis ce courriel, dont la forme s'adaptera à la taille des écrans d'ordinateur ou de mobile, il sera possible d'accéder, par des liens directs, à la version complète de *La Gazette*, publiée sur le site internet de l'Etat.

Contenus enrichis

La version internet de *La Gazette* aura également un format s'adaptant à différentes tailles d'écrans. Le nouveau graphisme offrira photos couleur et autres contenus multimédias tout en restant très sobre et limité dans les choix de polices de caractères, afin d'éviter les problèmes d'affichage sur différents supports.

Un à trois sujets seront étiquetés «À la Une», agrémentés parfois d'éclairages ou de commentaires. Des informations brèves et les autres rubriques habituelles de *La Gazette* suivront. Des liens sur des pages de compléments d'information, des galeries de photos, des vidéos et d'autres outils immédiatement accessibles enrichiront le contenu.

Outils de production unifiés

La nouvelle Gazette introduira un changement fondamental: la production de son contenu s'effectuera avec les mêmes outils et de la même manière que celle des pages internet ou des actualités intranet. L'interface Typo3 qui sert actuellement aux nombreux contributeurs qui publient des informations sur le site de l'Etat de Vaud sera dotée de fonctions spéciales pour *La Gazette*. Il sera possible de demander un accès nominal à ces fonctions et, moyennant certaines conditions d'édition et de rédaction, de proposer par ce moyen des articles pour *La Gazette*. Les mêmes contenus pourront aussi être publiés sur internet ou sur intranet quasiment sans travail de réécriture.

Chaque édition de *La Gazette* sera composée de textes produits par le Bureau d'information et de communication (BIC) ainsi que d'une sélection de contenus venant des services. Cette possibilité de contribuer davantage et plus directement qu'aujourd'hui à la communication interne veut favoriser l'échange d'expérience et de connaissance entre les plus de 20 000 personnes qui travaillent pour l'Etat. — jc



La Gazette d'avril sera aussi consultable sur tablettes et smartphones.

Pour recevoir *La Gazette* à l'avenir

Chacun peut recevoir *La Gazette, média de la fonction publique*, dont le premier numéro sortira la deuxième semaine d'avril.

Pour tous les salariés de l'Etat (et pour les députés):

Chacun recevra automatiquement la première édition électronique de *La Gazette, média de la fonction publique*. Le courriel sera envoyé par l'intermédiaire des adresses professionnelles: *@vd.ch*, *@unil.ch*, *@chuv.ch* ou *educanet2.ch* pour les enseignants.

Pour les personnes qui ne sont pas salariées de l'Etat ou qui n'ont pas d'adresse professionnelle et voudraient recevoir *La Gazette* à une adresse de courriel privée:

Un formulaire d'abonnement gratuit se trouve à l'adresse:

www.vd.ch/gazette

Une nouvelle revue de presse

Une vue d'ensemble des articles, blogs, émissions, pages internet et autre tweets produits par des sur les actions de l'Etat est précieux. La revue de presse va s'actualiser et inclure les médias sociaux et

La revue de presse du Bureau d'information et de communication (BIC) fait peau neuve! Afin d'être en phase avec un flux désormais permanent d'informations émanant de différentes plates-formes,

des rendez-vous quotidiens sont prévus: le matin comme d'habitude vers 10-11 heures, et l'après-midi, sur le nouvel intranet, vers 15 heures, avec une sélection automatique des principaux articles en ligne. De plus, les

médias électroniques et sociaux seront progressivement pris en compte dans l'analyse de ce qui se dit ou s'écrit sur les actions de l'Etat ou suite aux communiqués de presse diffusés. L'occasion de faire le point avec Laurent

Treize ans à éplucher les journaux et à traquer l'information

Avoir tout lu avant tout le monde, c'est la course que Catherine Bolens mène quotidiennement depuis treize ans pour produire la revue de presse de l'Etat. À quelques semaines de prendre sa retraite et de voir la revue de presse remaniée, c'est une cinquantaine de titres de médias qu'elle épluche encore, à la recherche de tout ce qui peut présenter un lien avec l'administration cantonale ou les décisions du Conseil d'Etat. «Mes canetons de fin de semaine, comme je les appelle, font gonfler le nombre», sourit-elle. *L'Écho du Gros-de-Vaud*, le *Journal de Moudon* ou *Le Courrier Lavaux-Oron* font en effet aussi partie du lot, comme les grands «canards» alémaniques qu'elle va elle-même acheter à la gare le dimanche.

Pour gagner cette course à l'information, le réveil doit sonner à matines, voire avant. «Quand j'ai commencé, on m'avait dit d'arriver vers 6h30. Il y avait alors l'aide d'un stagiaire. Des étudiants très sympas qui se sont succédé quelque temps et qui, pour certains, font maintenant carrière dans la presse ou dans la politique. La revue de presse faisait alors environ 35 pages (contre 60 à 80 aujourd'hui). On travaillait vite. Je lisais *24 heures* à l'avance et j'allais récupérer les autres journaux vers 6 heures. L'un lisait, scannait et nommait les fichiers; l'autre composait le sommaire, effectuait la mise en page sous Photoshop, indexait les articles dans *Antilope* et créait un fichier PDF. Le tout était à disposition du Conseil d'Etat vers 10 heures».

Depuis 2005, les journaux sont devenus plus facilement accessibles sur internet. Catherine Bolens, qui dit dormir entre 4 et 6 heures par nuit, assumait alors déjà



Catherine Bolens ausculte les titres dès 4h du matin.

seule la revue de presse et s'est mise à lire les titres dès leur publication, à 4h du matin ou même avant. Aussi matinale tous les jours, sauf le samedi et le dimanche où elle se permet de n'ouvrir les journaux que vers 6-7h, avant de venir au BIC pour produire la revue de presse du week-end.

Cette quête éperdue de l'information ne la quitte pas. «Je n'aurais jamais raté l'interview de Jacqueline de Quattro dans *Chien Magazine*! Mais j'ai une règle: une fois que j'ai terminé la revue de presse du jour, je ne regarde plus les infos jusqu'au soir. À part bien sûr les alertes auxquelles je suis abonnée sur Smartphone, comme la RTS, La Côte, Le Monde, la NZZ,... (Elle concède avoir environ 30 abonnements). En vacances, je coupe, mais j'achète quand même toujours le journal local».

Cette quasi-boulimie d'actualité se couple, chez Catherine Bolens, par une connaissance étendue des personnes qui

font l'événement local et du contexte où naît cette actualité. Licenciée en sciences politiques et s'étant essayée également aux maths et à la chimie à l'université, Catherine Bolens a ensuite travaillé cinq ans à la Préfecture avant d'être appelée par Jean-Pascal Delamuraz et élue secrétaire générale du Conseil communal de Lausanne, poste qu'elle a occupé durant 18 ans. Ancienne juge militaire, membre de diverses associations, elle est aussi passionnée d'histoire et de polémologie. Un parcours qui permet de comprendre intimement d'où vient l'information et de prendre en compte toutes ses ramifications.

Catherine Bolens a vu la couverture médiatique se transformer. «L'information sort aujourd'hui plus vite. Mais elle est plus éphémère et moins fouillée qu'avant. Il y a davantage d'articles, mais moins d'information forte et de plus en plus d'approximations». — jc

journalistes et des commentateurs davantage de contenu multimédia.

Koutaïssouff, chef du Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud.

– *Comment avez-vous repensé la nouvelle revue de presse?*

– Nous avons deux contraintes : la nécessité tout d'abord de nous adapter aux flux d'information continue qui concurrencent de plus en plus l'édition matinale des médias imprimés. La multiplication des plates-formes de diffusion ensuite, qui, via les médias sociaux, amplifient et accélèrent la circulation de l'information.

– *Quels changements pour les utilisateurs?*

– Nous allons couvrir ce nouvel univers médiatique en trois temps. Chaque matin, une revue de presse donnera un aperçu de l'information du jour, presse écrite naturellement, mais avec une ouverture sur les médias électroniques, radio, TV, presse en ligne etc. L'après-midi, sur le nouvel intranet, un agrégateur de contenu développé par une start-up romande, fonctionnant sur la base de mots-clés, fournira un aperçu des premiers articles en ligne faisant suite aux com-



La nouvelle mouture de la revue de presse prendra en compte une multiplicité de médias.

muniés que nous aurons diffusés le matin. Enfin, une fois par semaine, nous diffuserons une sélection ciblée d'articles hors actualité cantonale, dignes d'intérêt pour la réflexion et le suivi des grands dossiers thématiques: Europe, fonction publique en général, etc.

– *Comment s'opérera la sélection?*

– Jusqu'à maintenant, la revue de presse était basée uniquement sur la presse papier, avec

un très large spectre de recherches. Il s'agissait d'une sélection humaine et manuelle des articles «print». Nous allons donc recentrer les rendez-vous quotidiens sur l'actualité vaudoise, tout en élargissant le champ de recherches aux autres médias et en automatisant certains processus. La revue de presse doit rester un premier outil d'information, mais ne dispense pas les utilisateurs de lire les médias du jour.

– *Qu'est-ce que la revue de presse va apporter à l'utilisateur?*

– Un horizon le plus complet possible de ce qui se dit de l'Etat de Vaud et de ses services. Elle doit permettre de rendre compte des informations essentielles qui nous touchent directement dans notre univers professionnel. On veut aussi offrir l'opportunité de suivre les tendances et réflexions en cours.

– *Comment prendre en compte les médias sociaux?*

– Les médias sociaux nous lancent un vrai défi: le partage immédiat de l'information. De plus, on peut, à titre individuel, commenter brièvement cette information et lui donner un écho très important. Aujourd'hui, les médias classiques utilisent Twitter, Facebook, etc., pour rediffuser les contenus et les compléter. Nous allons intégrer ces éléments dans nos revues de presse, mais uniquement lorsque la matière apportera une valeur éditoriale supplémentaire à l'article lui-même. Pour le reste, c'est un travail de veille et d'analyse qui va nous occuper, afin d'observer les tendances et de rester attentifs à l'évolution permanente du monde de la communication.

Propos recueillis par tl

Nouveau visage pour la revue de presse

La journaliste **Marie-Christine Mousson** vient d'être engagée au BIC pour réaliser la nouvelle revue de presse de l'Etat.

Avoir une vue sur l'ensemble des médias et sélectionner l'information qui circule dans la presse, les radios et les télévisions comme sur internet ou dans les réseaux sociaux, c'est ce qu'elle développera ces prochains mois.

L'enjeu principal est le passage à une sélection automatique des articles de presse au moyen de mots-clés. Bien choisir ces derniers est un défi car ils doivent cadrer les informations sans en omettre, ni trop inclure de contenus non pertinents. Le choix et le classement final des articles demeureront inévitablement humains. Afin de compléter la couverture de la presse écrite, du contenu audiovisuel sera inséré sous forme de liens.



TIFFANY LENOBLE

À terme, le BIC offrira aux départements et services qui le souhaitent, une appréciation qualitative et quantitative des données récoltées. La réalisation de la nouvelle revue de presse requiert une connaissance étendue du canton, comme du fonctionnement de ses institutions et de l'administration vaudoise en particulier. Marie-Christine Mousson peut s'en prévaloir: elle a travaillé quinze ans comme correspondante vaudoise pour l'Agence télégraphique suisse (ats). — *tl*



Corruption et conflit d'intérêt: entre

Afin de limiter les risques de corruption et de conflit d'intérêt au sein de l'administration vaudoise, paru en décembre 2013, préconise l'instauration de règles uniformes. Le SPEV est en charge de la

En tant que collaborateur de l'Etat, fournir de manière abusive un avantage à un tiers en échange d'une somme d'argent relève de la corruption. Utiliser son pouvoir en vue de favoriser un ami est un exemple de conflit d'intérêt. À l'Etat de Vaud, des lois et des procédures existent afin de lutter contre ces pratiques. Une récente affaire qui a touché le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) rappelle toutefois qu'en matière de corruption, le risque zéro n'existe pas.

Où sont les risques?

«La corruption et les conflits d'intérêt sont difficilement décelables par les moyens de contrôle traditionnels», relève Sandrine Neven, auditrice à la Cour des comptes de l'Etat de Vaud. La Cour des comptes a identifié leurs facteurs de risque. Parmi eux, la confiance. Si elle est une base des relations de travail, la confiance peut aussi constituer un risque. «Faire confiance au collaborateur n'exclut pas de contrôler ses activités», note Anne Weill-Levy, magistrate à la Cour des comptes.

Certains domaines sont davantage exposés aux risques de corruption et de conflits d'intérêt. En particulier, le risque est présent lorsque l'Etat achète des prestations ou des services à des entreprises. La loi sur les marchés publics cadre le choix du prestataire afin d'en garantir l'impartialité et la transparence.

«Il y a un risque de corruption lorsque le pouvoir de décision revient à un collabo-



Les magistrats de la Cour des comptes: Frédéric Grognoz, Eliane Rey et Anne Weill-Lévy.

rateur seul», explique Sandrine Neven. Une procédure qui prévoit que plusieurs personnes décident limite les chances d'irrégularités.

Exemple de pratiques

La Direction des systèmes d'information (DSI) s'occupe de l'acquisition des programmes informatiques pour l'Etat. La procédure d'achats est pensée pour réduire

au maximum les risques de corruption et de conflit d'intérêt. Lorsqu'un appel d'offres public est lancé, celles-ci sont analysées par un comité puis notées selon des critères bien précis. La DSI s'est dotée depuis 2009 d'une cellule responsable des achats au sein de laquelle travaillent des spécialistes des marchés de l'informatique. Ce sont eux qui négocient les contrats et qui effectuent les contrôles. Une grille d'évaluation des tarifs permet de vérifier que le prix de l'offre correspond bien aux prestations proposées. La pratique du saucissonnage, à savoir l'attribution de petits contrats en plusieurs fois à la même entreprise, est également contrôlée. Le choix du prestataire est finalement soumis à un comité de pilotage. «La décision finale ne revient jamais à une personne seule. Il y a toujours plusieurs yeux et plusieurs signatures», explique Patrick Amaru, chef de la DSI. «Mais lorsqu'il s'agit de comportements humains, il existe toujours un risque».

Et les cadeaux?

Bouteilles de vin, places de concert, souper gastronomique... Il arrive que les collaborateurs en contact avec des prestataires reçoivent des cadeaux. Dès lors, comment faire la

La Cour des comptes

Suite à la nouvelle Constitution vaudoise, la Cour des comptes est créée en 2003. Sa mission est de contrôler la dépense des deniers publics au sein de l'Etat, des entités subventionnées et des communes. La Cour évalue régulièrement le fonctionnement de l'administration à travers des examens appelés audits. Elle est libre de choisir les audits qu'elle effectue. La durée d'un audit peut varier de six à neuf mois. Au terme de l'audit, un rapport contenant des recommandations est publié.

La Cour des comptes est composée de trois magistrats, chacun étant responsable d'un à deux mandats par année. Cette Cour est indépendante. Elle peut être saisie par le Conseil d'Etat et le Grand Conseil pour des mandats spéciaux, ou par n'importe quel citoyen.

Davantage d'infos: www.vd.ch > autorités > la Cour des comptes

risques et remèdes

les services ont mis en place leurs propres pratiques. Un rapport de la Cour des comptes, définition de mesures de mise en œuvre sous la responsabilité de la cheffe du DIRH.

différence entre ce qui est acceptable et ce qui relève de la corruption? «Au sein des services, il n'y a pas suffisamment de règles formalisées en matière de cadeaux et d'invitation», souligne Anne Weill-Lévy.

À la DSI par exemple, on refuse tout cadeau ou invitation qui dépasserait 200 francs. On fait également attention à ce que la même personne ne puisse pas cumuler des «petits» cadeaux sur une même période.

À la CADEV, la centrale d'achat de l'Etat, tous les cadeaux reçus sont mis de côté et partagés à l'occasion d'un loto annuel. Une manière d'en faire bénéficier l'ensemble des collaborateurs.

Ces exemples montrent que les pratiques sont informelles et diffèrent selon les services.

Lutter contre la corruption

Dans un rapport paru en décembre 2013, la Cour des comptes évalue les mesures prises au sein des services pour lutter contre la corruption et les conflits d'intérêt. «Notre évaluation n'a pas pour but de sanctionner un service mais de le sensibiliser aux risques éventuels, explique Sandrine Neven. Nous privilégions le dialogue afin de favoriser une démarche constructive».



La corruption ne constitue pas un risque majeur dans l'administration vaudoise. Dans son rapport, la Cour des comptes recommande toutefois la mise en place de mesures harmonisées mettant fin aux pratiques disparates et informelles des services. Pour Sandrine Neven et Anne Weill-Lévy, «il est possible de lutter de manière préventive contre la corruption et les conflits d'intérêt en mettant en place des outils tels qu'une charte éthique, un règlement sur les cadeaux ou encore par la formation des collaborateurs. Une charte éthique rappelle par exemple les valeurs morales que les collaborateurs doivent respecter dans leur travail. Limiter les risques n'est possible que grâce à de tels outils.»

Les lanceurs d'alerte

Parmi les outils de lutte contre la corruption et le conflit d'intérêt, Anne Weill-Lévy mentionne encore les lanceurs d'alerte. Ce

nom est donné aux personnes qui signalent de bonne foi une pratique répréhensible constatée sur leur lieu de travail. Pour les protéger des risques de conflit de loyauté voire de licenciement, certains pays anglosaxons ont créé des instances indépendantes qui traitent les dénonciations de manière anonyme. Encourager à lancer l'alerte génère toutefois un risque d'abus et peut conduire à l'instauration d'un climat de dénonciation au sein de l'administration.

L'Etat de Vaud ne prévoit pas de mesure particulière pour les dénonciateurs. Les dénonciations peuvent être adressées au chef de service ou, dans les situations, concernant ce dernier, au chef de département.

Suite à un postulat du député Jean-Christophe Schwaab, le Conseil d'Etat a récemment proposé d'introduire dans la loi sur le personnel une disposition obligeant les collaborateurs à dénoncer les crimes et délits poursuivis d'office. — ff / tl

La loi sur les marchés publics, un garde-fou contre la corruption

Au-delà d'un certain prix, l'administration cantonale ne peut choisir librement les entreprises auprès desquelles elle achète des biens ou des services. La loi sur les marchés publics fixe les conditions d'attribution de mandats en fonction du type de marché concerné ainsi que du montant en jeu. En ce qui concerne les fournitures informatiques, l'Etat peut, jusqu'à un montant de 100 000 francs, adjudger directement le mandat à l'entreprise de son choix (procédure de gré à gré). Jusqu'à 250 000 francs, il est tenu d'inviter plusieurs entreprises à présenter une offre, sans obligation de publication (procédure sur invitation). À partir d'un montant dépassant 250 000 francs, il a l'obligation de lancer un appel d'offres public (procédure ouverte). Les seuils financiers pour les deux autres types de marchés (les services et la construction) sont détaillés ci-dessous :

	Fournitures	Services	Construction-Gros œuvre
Procédure de gré à gré	Jusqu'à 100 000 francs	Jusqu'à 150 000 francs	Jusqu'à 300 000 francs
Procédure sur invitation	Jusqu'à 250 000 francs	Jusqu'à 250 000 francs	Jusqu'à 500 000 francs
Procédure ouverte	Dès 250 000 francs	Dès 250 000 francs	Dès 500 000 francs

Davantage d'infos sur les marchés publics: www.vd.ch > thèmes > économie > marchés publics



650 collaborateurs relèvent le défi

Depuis le début de l'année, les services de l'administration utilisent le nouveau programme SAP, application Procofiév. Un défi pour 650 utilisateurs qui voient leur travail transformé. Retour

Payer, facturer, encaisser...les opérations comptables de l'administration cantonale sont désormais effectuées avec le programme SAP, venu remplacer l'application Procofiév qui datait de 1992. Plus puissant et plus fiable que Procofiév, SAP permet une gestion moderne de l'information comptable.

Initié en 2011, le projet SAP est piloté conjointement par le Service d'analyse et de gestion financière (SAGEFI) et la Direction des systèmes d'information (DSI). Le 3 janvier dernier, une étape décisive a été franchie avec le basculement technique dans le nouveau système. Les données ont été transférées de Procofiév à SAP, rendant le programme opérationnel sur tous les postes concernés. À part quelques légers «bugs» rapidement corrigés, tout s'est déroulé sans encombre majeur.

«On ne pourra faire un vrai bilan que quand la clôture des comptes 2014 aura été faite avec SAP», explique Christian Fahrni, responsable de la gestion opérationnelle du projet depuis l'été 2012, «mais le bilan intermédiaire est bon». Le succès du projet est désormais entre les mains des 650 utilisateurs qui doivent s'approprier ce nouvel outil de travail.

Un défi de taille

Les utilisateurs ont appris les bases du programme au cours d'une formation dispensée



Des conseillers répondront aux questions des utilisateurs jusqu'en juin 2014.

fin 2013. Un dispositif de soutien a ensuite été mis sur pied. À la manière d'une centrale téléphonique, des conseillers dispensent un appui personnel aux collaborateurs qui rencontrent des difficultés. Car l'utilisation de SAP transforme les habitudes de travail: nouvelle navigation, autres codes à saisir, nouveaux champs à connaître... Ceci sans compter l'introduction, au début de l'année, d'un nouveau plan comptable harmonisé au niveau suisse.

Formation en cascade

«Les projets SAP sont réputés difficiles, car ils demandent une grande adaptation des utilisateurs, explique Patrick Amaru, chef de service de la DSI. Dans notre cas, la formation a été donnée en cascade, afin de faciliter l'apprentissage.» Durant deux ans, des délégués des services comptables de chaque département ont appris à maîtriser le programme avec des spécialistes SAP. Ils sont ainsi devenus des «super utilisateurs» capables de transmettre leurs connaissances aux collaborateurs des services.

Une envergure historique

«La comptabilité et la finance concernent tous les services de l'administration cantonale», souligne Patrick Amaru, «ce qui a donné à ce projet une ampleur et une complexité extraordinaires. Il a fallu composer avec les différents besoins de 50 services». Des experts informatiques ont collaboré sur ce projet avec des spécialistes de la comptabilité pendant plus de deux ans. Pour Christian Fahrni, la création d'un climat de confiance entre les membres de l'équipe a été un facteur clé de réussite: «une des premières décisions quand je suis arrivé a été de mélanger dans les salles les experts informatiques et les collaborateurs du domaine comptable, afin de favoriser les échanges entre les deux mondes». Au plus fort du projet, l'équipe a rassemblé jusqu'à 50 per-

Sauter dans le train à temps

Myriam Petitpierre, responsable de la comptabilité au DFJC, est l'une des «super utilisatrices» de l'équipe de projet.

«Je me suis lancée dans ce projet par goût de l'aventure, me disant qu'il fallait sauter dans le train! Il faut dire que l'investissement a été grand, à raison de trois jours par semaine durant deux ans. Cela a aussi été



un vrai défi pour moi qui ne suis pas «née avec l'informatique». C'est aussi un défi pour les col-

laborateurs. «Ce changement bouleverse toute la pratique de leur travail. Je comprends que ce ne soit pas facile pour tout le monde. Mais évoluer et apprendre contribuent à donner de la vie à un métier», explique celle qui s'est efforcée de ne pas laisser la critique envahir l'atmosphère. «La plus belle récompense est que maintenant, ça fonctionne!»

SAP

qui remplace l'ancienne sur ce projet.

sonnes, sans compter tous les collaborateurs qui y ont contribué à distance.

Les défis techniques

Les cantons de Fribourg, de Neuchâtel ou du Valais utilisent aussi SAP. Particularité de l'Etat de Vaud, les services de comptabilité travaillent avec une trentaine d'interfaces différentes. «Au défi technique de base s'est ajoutée la difficulté de faire fonctionner ces applications «métiers» interfacées avec SAP. Cela a été un travail gigantesque», explique Patrick Amaru, qui se félicite du peu de problèmes rencontrés. Christian Fahrni, de renchérir: «en plus d'une expérience technique, une expérience humaine très positive».

Pour les 30 prochaines années

«L'avion a décollé, mais il reste encore beaucoup à faire», confie Sylvain Chappuis,



Les membres de la direction de projet SAP. De gauche à droite: Eric Birchmeier, chef du SAGEFI, Patrick Amaru, chef de la DSI, Sylvain Chappuis (SAGEFI) et Christian Fahrni, consultant SAP.

responsable de la division comptabilité, gestion des risques et trésorerie au SAGEFI. On est capable de payer, facturer, comptabiliser. Il s'agit désormais de progresser en compétences d'utilisation». Si pour le moment,

seul le potentiel de base de SAP est exploité, le programme recèle de nombreuses possibilités. «Derrière ce projet, il y a une vraie vision à long terme. Je suis convaincu qu'on utilisera encore SAP dans 30 ans». — ff

Premières impressions

Stéphanie Panchaud, SG-DIS

«Ce projet est un gros défi. Avec le changement de plan comptable, c'est comme d'apprendre un nouveau travail ! Cela a été une perte totale de repères. Mais après 15 ans passés à l'administration, je pense qu'il est intéressant de se remettre en question».

Natacha Winkler, préfecture de Nyon

«Ça a été une expérience difficile car la formation est restée très générale. De plus, nous n'avons pas eu beaucoup de temps pour nous exercer avant le basculement vers le programme en janvier. Mais au fil de la pratique, je sais que ça va aller de mieux en mieux».

Christine Avila, préfecture de Nyon

«Je trouve que l'utilisation de SAP est plus compliquée, il y a davantage de comptes à manipuler et plus d'opérations à faire. Mais savoir l'utiliser est une vraie valeur ajoutée lorsqu'on travaille dans la comptabilité».

Philippe Pittet, Polcant

«J'aimais beaucoup Procofiév que je trouvais facile et rapide. Mais si l'entrée dans SAP n'a pas été si difficile, c'est grâce à la motivation et la disponibilité de nos formateurs ! Et même s'il faut encore compter avec quelques retards dans le travail, je progresse».



Stéphanie Panchaud, Natacha Winkler, Christine Avila et Philippe Pittet.

Deux questions à Sylvain Chappuis

– Quels sont les avantages de SAP pour le travail comptable ?

– La grande force de SAP réside dans sa capacité à fournir une information analytique importante pour le suivi du travail. On peut tracer les opérations comptables du début à la fin avec précision. Il est par exemple possible de remonter à l'origine d'une information pour savoir qui l'a saisie et pourquoi. La navigation est interactive, dans une logique similaire à internet. Avec SAP, l'information comptable est plus à jour et plus détaillée qu'elle ne l'était avec Procofiév.

– Qu'est ce que l'Etat y gagne ?

– Le programme a le potentiel de procurer en temps réel une information. On peut par exemple à tout moment sortir le bilan ou le compte de résultat d'un service. Ces informations sont très utiles aux décideurs. Elles fournissent une vision transparente du suivi des comptes de l'Etat.

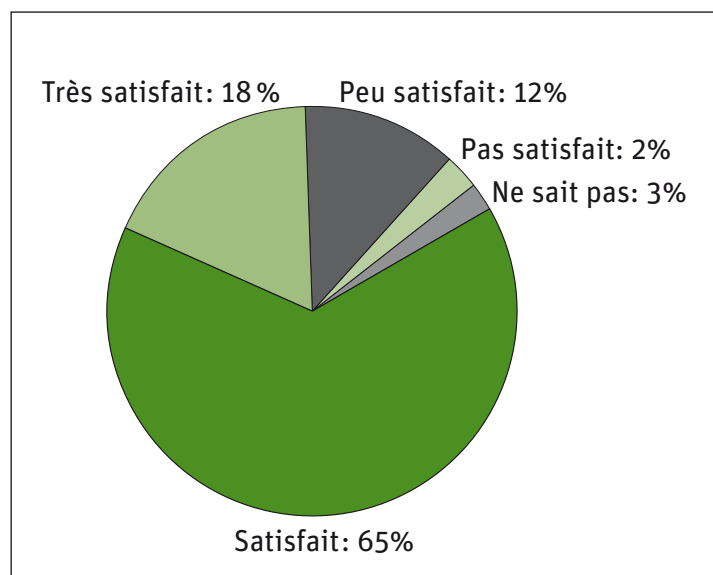


Résultats de l'enquête de satisfaction de la DSI

Suite aux attentes exprimées lors de l'enquête, la Direction des systèmes d'information va moderniser le matériel, généraliser les connexions à haut débit et améliorer l'assistance.

La Direction des systèmes d'information (DSI) a lancé, en juin 2013, une enquête de satisfaction afin de mesurer la perception des utilisateurs sur les performances de ses services.

Le questionnaire portait sur l'environnement informatique, l'assistance, la compréhension des besoins métier, le développement de nouvelles solutions et la maintenance des applications.



Résultats de l'enquête de satisfaction auprès de 2872 utilisateurs

Résultats

83 % des personnes qui ont répondu se sont montrées satisfaites des prestations de la DSI. Les utilisateurs attendent des améliorations dans les domaines suivants:

- l'environnement bureautique;
- la disponibilité et le temps de réponse des applications métier;
- la compréhension, l'anticipation et la réactivité vis-à-vis des besoins.

Améliorations en vue

La DSI va répondre à ces attentes. Les collaborateurs de l'administration cantonale verront les effets des changements progressivement jusqu'en 2018.

- Au niveau des postes de travail, le démarrage des ordinateurs va être accéléré. L'interface Windows 7 et l'outil de bureautique MS Office 2010 seront installés sur tous les postes d'ici à 2015.
- Les utilisateurs bénéficieront de nouvelles ressources de travail. Le matériel informatique va être modernisé; l'utilisation d'internet sera plus rapide grâce à la généralisation des connexions à haut débit.
- De plus, la DSI améliorera l'assistance aux utilisateurs en s'adaptant à l'organisation des différents services. Elle consolidera également son fonctionnement en ce qui concerne les contrôles de qualité dans la gestion des projets.

Cette enquête a été réalisée avec l'appui méthodologique d'un spécialiste externe. 2872 utilisateurs dont 500 correspondants métiers y ont répondu, ce qui représente 25% des utilisateurs de tous les départements. Une nouvelle enquête sera conduite dès 2015 afin d'ajuster si nécessaire les actions en cours.

Logement

Lutte contre la pénurie

Trouver un logement à prix abordable dans le canton de Vaud est de plus en plus difficile pour la classe moyenne. Pour y remédier, le Conseil d'Etat propose des mesures incitatives à la fois pour les communes et les investisseurs privés.

Changement de la loi sur le logement

Parmi ces nouvelles mesures figure un nouveau type de logements dits d'utilité publique: les logements à loyer abordable destinés à la classe moyenne. Ces loyers ne seront pas subventionnés mais plafonnés par l'Etat.

Pour rendre cette proposition attractive pour les communes et les privés, un autre volet de mesures est proposé sous

la forme d'un projet de révision de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions. Il encourage notamment les communes à établir des quotas de logement d'utilité publique, tel que les logements à loyer abordable. Les promoteurs seront également incités à construire de tels logements par l'octroi immédiat d'un bonus de droit à bâtir.

Consultation

Les deux avant-projets sont mis en consultation jusqu'à fin mars.

Une fois adoptés, ils pourront faire partie du contre-projet direct à l'initiative de l'Asloca «Stop à la pénurie de logements».



JEAN-MICHEL ZELWEGER

À vendre

Billet concert Christophe Mae, Tal, Stress, Brice Conrad. A vendre un billet debout pour le 19.07.2014, à Sion. 85 francs. florine.gillioz@hotmail.com.

Buffet Interio. Vitrine portes coulissantes très bon état. Bois brun, solide et robuste, de bonne qualité acheté. 2 portes coulissantes 3 tablettes L: 155 H: 75 P: 42. Peut facilement supporter une télévision. (photos supplémentaires sur demande). 076 506 64 82.

Eau de parfum Burberry Body 35ml, juste sorti de l'emballage. Ne me convient pas. 50 francs. Et Eau de parfum Jean Paul Gaultier MaDame 65ml. 70 francs. Contact par SMS au 076 530 97 64.

Cadres Cuba. A vendre trois cadres de photos de vieilles voitures américaines typiques de Cuba. 65 x 65 cm. Cadres neufs! Les 3 pour 45 francs. 078 631 08 96.

Deux canapés oranges mandarines en alcantara marque Diga. A vendre 1 canapé 2 places + 1 canapé 3 places + 1 pouf sur pied. Marque Diga. Valeur à neuf 1'750 francs, vendu à 300 francs. Facile à nettoyer. 300 francs. 078 631 08 96.

Grand verre à cocktail pour centre de table de 75 cm de haut. Verre neuf! Prix neuf 70 francs, laissé pour 30 francs. 078 631 08 96.

Table de jardin, chaises et coussins en bois (Ikea), à vendre: 6 chaises avec accoudoirs, rallonge en verre noir, 6 coussins en tissu. 250 francs. 078 631 08 96.

Tapis neufs en mailles tissées (2pcs). 65 x 100 cm. Un jaune et un vert. 10 francs les 2. 078 631 08 96.

Tondeuse à gazon électrique. Très bon état. 50 francs. 078 631 08 96.

Vêtements pour bébé. A vendre, de la taille 50 à la taille 68. Dès 2 francs l'article. 078 631 08 96.

Congélateur No Frost. 184 LT Liebherr GN-2153 Blanc Classe A Pouvoir de congélation 22 Kg (16 Kg en 24 h) Appareil très peu utilisé. 350 francs. 079 434 96 39.

Penderie. En bois massif et fer forgé avec miroir, tablette en bois, support à chaussure et parapluie en fer forgé. Meuble très peu utilisé. 250 francs. 079 434 96 39.

Table et chaises chêne massif. 1 Table type ferme en chêne massif 180 x 90 cm, 1 Ralonge incorporée finition antique. 6 Chaises type ferme en bois massif. Meubles très peu utilisés. Valeur neuve: 2'800 francs. Prix de vente 1'400 francs. 079 434 96 39.

2 VTT Bixs Sauvage 200 tout suspendu. 1 cadre 17", 1 cadre 19", services faits chez le vendeur, très bon état, montés pneus randonnée mais pneus VTT avec. Séparé, 1000 francs chaque, sinon 1'800 francs le tout. 079 482 86 60.

Docs Martens vernis framboise à vendre. Jamais portées car trop petites, 37, achetées 109 GBP vendues 80 francs. 076 570 95 44.

Etui pour Tablette, 2 cover 10.1" Samsung. Acheté à 49.90 cédé à 30 francs à cause de double emploi. antonietta.di-muro@vd.ch.

Lit+Matelas+Sommier. Lit acheté chez Fly en 2013; matelas et sommier achetés chez Quelle. Mesures: 140/200 Hauteur: 30cm Matelas: 15cm. Excellent état. 076 506 64 82.

Logement

Vevey. A vendre maison familiale de 5 1/2 pièces à Vevey. Surface habitable 179m2. Terrain 760m2. Vue magnifique et imprenable sur le lac. Tranquillité. Transports publics à proximité. Centre ville à 20 minutes à pied. 1'550'000 francs. Renseignements: 078 638 17 09.

Le Sentier. A louer dès le 1/06/2014. Maison individuelle de 5 pièces. Situation dominante et calme à 2 pas du centre. Intérieur lumineux. Vue sur le lac et le Mont Tendre, balcon, terrasse, jardin et place de parc. Cuisine équipée et colonne de lavage, chauffage central et fourneau à bois, entièrement rénovée et isolée. Prix: 1950 CHF/mois + charges. bermike1@gmail.com.

Bourg-Saint-Pierre. Joli petit chalet 4 pièces (3 chambres). Idéal pour 4-5 personnes. Centre du village, calme, dégageant sur les montagnes. Chauffage électrique. Prix vente: CHF 230'000 / location à l'année CHF 790 + charges. bermike1@gmail.com.

Cugy. A louer appartement pour le 01.04.2014 beau et spacieux 4,5 pièces, comprenant: 1 grande cuisine ouverte tout équipée avec frigo, four et lave-vaisselle. 1 salon, coin salle à manger, 3 chambres à coucher, 1 salle de bains-WC, 1 WC séparé, jardin privatif. Places de parc intérieures ou extérieures disponibles. 078 775 13 74.

Recherche appartement. 3,5-4 p, dans la campagne ou la montagne vaudoise, minimum 70m2, balcon, orientation sud/ouest, disponibilité à convenir, loyer max. cc 1600 francs. Transport public à proximité. 079 250 72 22.

Recherche maison, avec vue sur le lac et les montagnes. 021 316 88 09.

Recherche à louer à Paris ou banlieue, studio ou 2 pièces meublé pour environ 6 mois. 079 683 28 04.

Véhicules

Dacia Sandero. Black line de couleur rouge, diesel, consommation: 4 l./100 km, 21'000 km, première main, très bon état, 1ère mise en circulation fin 2012, jeu de pneus d'été montés sur jantes, bluetooth, service complet venant d'être effectué, 11'800.- francs. 021.943.52.63 dès 19h.

Honda civic 1.8 sport. Pack exécutive, 5 portes, année 2006, 75000 km, 4 jantes alu été, 4 jantes acier hiver, (8 pneus peu roulés) toit panoramique, régulateur de vitesse, phare xénon, sièges alcantara. Expertisée. 12 700 francs. 078 730 58 83.

Mercedes A 160 CDI, de 2010, turbo-diesel, automatique, 82'000 km, sous garantie jusqu'en novembre 2014, tempomat, speedtronic, antipatinage, BAS, etc. Phares bi-xénon, système audio 20 avec chargeur 6 CD, interface média téléphone bluetooth, système easy vario plus, dossier conducteur multicontour, intérieur tissu; services inclus jusqu'à 100'000 km, bleu lotus métallisé, excellent état; Fr. 13'900.- (prix neuve Fr. 47'000.-). 079 294 45 84.

Smart coupé. 2006, 67'000 km. Excellent état. Prix: 4'700 francs, expertisée du jour. Lien OLX: <https://www.olx.ch/fr/mobilite/voitures/vaud/smart-smart-coupe-2006-67000-km/1536877/>. 079 291 05 88.

Vacances

Crans-Montana. Appartement 2.5 pièces plein Sud à louer. 4/5 couchages, grand balcon, au calme et très bien situé à 500 m du centre de Crans. Libre du 1er mai au 1er décembre 2014, sauf 12 juillet - 9 août. 079 301 65 14.

France, Le Lavandou. À louer Studio 23m2 au 3e étage, ascenseur et place de parcl. Séjour avec baie vitrée et 1 divan-lit (140 cm), table pour les repas et TV. Sortie sur le balcon. Cabine avec 1x2 lits superposés (90 cm). Coin cuisine (2 plaques de cuisson, four micro-onde. Mini lave-vaisselle). Douche, WC séparé, lave-linge. Balcon 8m2, situation sud. Plage à 700m, commerce à 100m, restaurant à 200m, golf (5 trous)-mini-golf-tennis à 50m. Prix par semaine: Nov à Mars: 250€ Avril-Mai-Oct: 400€ Juin et Sept: 500€ Juillet et Août: 700€. 077 445 62 29.

Maroc, Tanger. A louer appartement bien situé, non loin de la mer et de la Médina, 2 ch. à coucher à 2 lits, cuisine, salle de bains, coin à manger, salon marocain. 200 francs la semaine, basse saison. mhefhaf@hotmail.com.

Orlando, USA. A louer villa luxueuse dans resort proche Disneyworld, Seaworld, pour 4-8 personnes, piscine privée, club d'animation pour enfants, fitness, loyer 1000F\$/semaine. 021 550 19 75.

Italie, Toscane. A 460 km. de Martigny, à 10 km de VIAREGGIO, mer avec des kilomètres de sable fin, à 15 km de PISA Et de LUCCA, à 70 km de FLORENCE, dans les oliviers, joli appartement de vacances, très calme, à 5 min. à pied du centre de QUIESA, 2 chambres à coucher, cuisine, coin à manger, bain, superbe terrasse pavée. Dès 300 francs la semaine. 026 665 11 69.

Italie, Toscane. Grand appartement avec cachet et belle terrasse, 8 lits, au coeur du village de Campiglia Marittima, à 8 km/mer. Libre de juin au 6 juillet, puis dès le 10 août. Avantageux pour deux familles ou 3 couples: 700 frs/la semaine. www.Parenti2.com. mag.schaeren@bluewin.ch.

France, Var. A louer maisonnette à 500m de la mer. 4-5 couchages, grande terrasse, situation idyllique dans belle copropriété boisée proche des plages. Piscine, tennis. Renseignements et photos sur demande. evelynemassin@hotmail.com.

France, Languedoc. Location saisonnière villa individuelle avec piscine privée, 6 personnes, proche canal du midi et des plages (20km) situation mer et campagne, très calme. Tarif dès 800 € /semaine selon saison. 079 301 75 37.

Divers

Camp de Football 2014. L'Association Cantonale Vaudoise de Football organise son 19ème CAMP DE GIMEL Inscription: www.campdegimel.org Prix de la semaine de camp tout compris (hébergement et repas) Frs 320.- - 1ère semaine du 7 au 11 juillet 2014 2ème semaine du 14 au 18 juillet 2014 Réserve aux enfants nés entre 2001 et 2004. michel.chuard@vd.ch.

Adorable bébés rats à adopter. Super caractère assuré -câlin -doux -sociable à l'image de leurs parents :) Uniquement à personne sérieuse. 10.- par animal (Si possible les prendre par 2, les rats s'ennuient seuls) 079 513 87 00.

Caravane fixe camping des Mosses. Très jolie vue, 4-5 personnes, toute équipée, chauffage au gaz. 4'500 francs. 079 646 99 20.



Etonnez-moi

Plus de 300 photos offrent un regard sur le processus créatif dans l'immense carrière de Philippe Halsman.

Un expérimentateur génial. Un fou de création, un bouillonnant interactif. Mais aussi un opiniâtre méticuleux. Philippe Halsman laisse découvrir ses diverses facettes au travers de l'exposition mise sur pied par Sam Stourdézé et Anne Lacoste qui ont eu accès aux archives de la famille du photographe.

Portraits d'Einstein, de Marilyn, de Dali et de tant d'autres personnalités, compositions célèbres comme le *Dali atomicus* avec sa projection d'eau, une chaise, trois chats et Salvador Dali devant le chevalet, autres mises en scènes qui utilisent la photo pour raconter des histoires, nombre d'images de Philippe Halsman sont devenues des icônes.

Mais à travers elles et en présentant aussi de nombreux documents inédits, l'exposition s'attache surtout à montrer le processus créatif et à saisir le mouvement qui animait ce découvreur adepte de jeux sérieux ou du travail acharné en s'amusant le plus possible. Il n'aura de cesse de mettre pour lui-même en œuvre ce qu'il affirme: «La photographie est la forme d'art la plus récente. Toutes tentatives d'élargir ses frontières sont importantes et doivent être encouragées». Cette recherche constante se voit déjà dans sa période parisienne dans les années 30. L'ingénieur, autodidacte en photo, y montre l'étendue de ses intérêts. Déjà des portraits, des expressions, du reportage, des histoires qui dénotent une vue éditoriale. Puis elle ne fait que se confirmer en progressant durant la période américaine, mieux connue. Philippe Halsman invente par exemple la «jumpology», faisant sauter Nixon, Marilyn et d'autres célébrités pour faire ressortir leur



Cocteau l'Artiste multidisciplinaire, 1949. Photo de Philippe Halsman

personnalité naturelle. Il crée aussi le «picture book», en posant des questions à des artistes qui répondent par des mimiques devant l'objectif. Et il y a bien sûr l'intense collaboration avec Dali qui a duré plus de 37 ans et a été la source de tant d'images dans lesquelles il est parfois difficile de dire lequel des deux artistes est intervenu à quel moment. – jc

• **Philippe Halsman, Etonnez-moi!** Expositions au Musée de l'Elysée, Lausanne. Jusqu'au 11 mai, ma-di: 11h-18h.

Visites guidées les dimanches 16/3, 13/4 et 11/5, à 16h. Activités pour enfants organisées aux mêmes moments.

Livre: **Stourdézé Sam & Lacoste Anne. Philippe Halsman, Etonnez-moi!** Editions Photosynthèses & Musée de l'Elysée, 2014, 320 pages, 250 illustrations.

Traditions vivantes



Suite au recensement du patrimoine culturel immatériel, le Service des affaires culturelles publie un guide de traditions vivantes du canton. 41 activités y sont proposées en 2014.

• Guide disponible à l'accueil du Palais de Rumine ou dans les offices du tourisme. Un fichier PDF se trouve sur www.patrimoine.vd.ch

L'onde d'une ombre

Manon Bellet a eu carte blanche pour cette exposition dans laquelle elle manifeste sa sensibilité notamment pour le papier comme matière première.

• **Manon Bellet. L'onde d'une ombre.** Exposition au Musée Jenisch, Vevey, av. de la Gare 2. Du 21 mars au 1^{er} juin. Ma-di, 10h à 18h (je jusqu'à 20h).



Joue-moi quelque chose

Quatre comédiens et quatre musiciens racontent une tragédie contemporaine: le divorce final des hommes d'avec leur terre. John Berger s'inspire des paysans de Haute-Savoie et de leurs rites.

• **Joue-moi quelque chose**, de John Berger, par le Théâtre Spirale. Grange de Dorigny. Du 20 au 22 mars, je-sa 19h / ve 20h30. Rés: 021 692 21 24.

